

# COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME DE MEAUX – ESBLY

\*  
\* \*  
\*

## Relevé des débats et des conclusions

Réunion du 18 décembre 2024

### Etaient présents :

#### Administration :

Sabry HANI	Sous-Préfet de Meaux – Président
François-Xavier KAMINSKI	Sous-Préfecture de Meaux (3.PAT)
David MULOT	DSAC NORD (Aviation générale)
Mickael LOCHKAREFF	DDT 77

#### Professions aéronautiques :

Laurent KADDOUCH	Groupe ADP - Responsable exploitation Paris-Le Bourget et Aéroports d'Aviation Générale
Pascale BOULAY	Groupe ADP – Relations territoriales et Emploi
Marine RIOU-MANARANCHE	Groupe ADP Manager d'aéroports
Clément ZORAYAN	Groupe ADP – Manager d'aéroports
Patrick MONBRUN	GUAME (Président)
José DIAS	GUAME (Vice-Président)
Michel JANIN	GUAME (Trésorier)
Daniel CAGNAT	Aéroclub UPCF

#### Collectivités territoriales :

Frédéric HERVIER	Maire d'Isles-les-Villenoy
------------------	----------------------------

#### Associations :

Thomas CHAMBON	Association Villenoy Demain (AVD)
Pascal GRIMAUD	Association Villenoy Demain (Président AVD)

### Ordre du jour

1. Bilan d'activité de la plate-forme 2023
2. Bilan des contrôles de l'année 2023
3. Points divers

Après vérification du quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Sabry Hani, sous-préfet de Meaux, à 14 heures 30.

Après un tour de table des participants, M. le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour.

## 1. Bilan d'Activité (2023)

→ **La présentation d'activité** est faite par M. Kaddouch, Directeur d'exploitation de l'aéroport Paris-Le Bourget et des Aéroports d'Aviation Générale (Groupe ADP).

En propos liminaires, M. Kaddouch souligne le renforcement de l'organisation managériale des aéroports d'aviation générale de la région parisienne du Groupe ADP avec la nomination de 3 managers d'aéroports. L'objectif recherché de cette nouvelle organisation est d'avoir davantage de proximité avec l'ensemble des parties prenantes des aéroports.

Mme Marine Riou-Manaranche sera en charge des aéroports de l'est parisien (Meaux-Esbly, Lognes, Chelles et Coulommiers) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elle sera basée à Lognes.

Mme Riou-Manaranche se présente à la Commission en détaillant son parcours et en précisant sa mission et ses objectifs.

Puis M. Kaddouch précise les éléments saillants de l'activité de la plateforme en 2023 :

- Une confirmation de la tendance baissière de l'activité depuis quelques années. En 2023, le trafic atteint un total de 55 000 mouvements, versus 60 000 mouvements en 2022 et 67 000 mouvements en 2021.

Si les premiers mois de l'année 2023 (janvier et février) ont connu une activité plus soutenue, la baisse d'activité a ensuite affecté tous les mois suivants.

L'activité saisonnière reste dépendante des conditions météorologiques, sachant qu'il n'y a que des vols à vue (VFR) sur le terrain de Meaux.

- La répartition du trafic entre les différents aéronefs n'a pas varié : l'activité est portée par le trafic ULM (33 218 mouvements) qui a dépassé le trafic avions (21 302 mouvements), le trafic hélicoptères restant marginal (510 mouvements).

On notera que la baisse d'activité en 2023 affecte toutes les composantes de l'activité.

- Les tours de piste représentent une part importante du trafic traduisant l'activité de formation de l'aéroport de Meaux.

- Près de 90 % des avions utilisant l'aéroport sont des avions basés sur la plateforme.

### → Les enjeux de la modernisation des flottes

- Puis M. Kaddouch fait un point d'avancement du fonds de modernisation des flottes de 500 K€, abondé par la région Ile-de-France et ADP, destiné à financer les équipements (silencieux, hélice) réducteurs de bruit des avions.

3 dossiers sont en cours de traitement pour l'aérodrome de Meaux.

- Par ailleurs, pour favoriser l'essor de l'avion électrique, en partenariat avec Total, M. Kaddouch signale qu'ADP a installé des bornes de recharge afin de mailler les aérodromes de l'ouest parisien. En 2025, il est prévu également de mailler les aérodromes de l'est parisien (Lognes, Meaux, Coulommiers, Chelles) en les équipant de bornes de recharge.

- Enfin, M. Kaddouch fait le point sur la politique de renouvellement des baux :

Le renouvellement des baux est pour ADP l'opportunité d'accompagner la stratégie des aéroclubs quant à l'évolution de leur flotte et à leur intégration dans le territoire.

Les nouveaux baux, qui devaient être opérationnels en 2024, ont été décalés à 2025, le temps d'approfondir avec le CRA Ile-de-France les modalités de renouvellement des baux : classement CALIPSO des avions, projet de modernisation des flottes, projet associatif du club pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (respect des trajectoires, de la charte de l'aérodrome, formation des pilotes intégrant la dimension environnementale, etc.).

L'objectif est d'inscrire un maximum d'aéroclubs partenaires dans cette démarche. Des abattements de loyers seront accordés aux clubs qui s'orientent vers des flottes plus vertueuses en termes d'émissions sonores (sur la base de la classification CALIPSO) et sur cette stratégie d'intégration dans le territoire.

- Le Meaux Airshow 2025 : l'édition 2024 a été malheureusement annulée du fait des conditions météorologiques. L'édition 2025 consacrée à l'aviation au féminin, aura lieu le 6 juillet 2025.

M. Monbrun, Président du GUAM et organisateur du Meaux Airshow, précise l'organisation mise en place pour faciliter la circulation pendant l'événement : mise en place de navettes de bus à partir de la gare de Meaux, parking de 2 000 vélos et ouverture probable des chemins de halage du canal de l'Ourcq aux vélos, parking pour 5 000 véhicules, etc.

### → **Questions et observations**

- *Constate-t-on la même baisse d'activité sur les autres aérodromes de la région parisienne ? (M. Grimaud – AVD)*

Oui, la tendance à la baisse du trafic est un phénomène qui n'est pas propre à l'aérodrome de Meaux. On l'observe également à Lognes et Chelles, par exemple.

- *Avez-vous des projets d'installation de champs photovoltaïques sur vos terrains ? (M. Grimaud – AVD)*

Aéroports de Paris a le projet de développer le photovoltaïque sur ses terrains. Il y a aujourd'hui un travail pour étudier ce qu'il est possible de faire compte tenu des contraintes fortes du fait des servitudes aéronautiques pesant sur les aérodromes et des emprises foncières. Le projet d'installation de bornes de recharge solaire évoqué précédemment est d'une ampleur beaucoup plus réduite. Il s'agit d'installer des ombrières pour recharger à la fois les avions et les voitures (M. Kaddouch).

### Bilan des plaintes

M. Mulot de la DSAC-Nord indique que son service n'a reçu aucun signalement à analyser en 2023 et 2024.

M. Grimaud, Président de l'association AVD (Association Villenoy Demain) souligne que la situation est très apaisée. Il y a moins de vols et surtout une moindre perception des autogires qui étaient très perturbants quand ils faisaient du stationnaire. M. Grimaud signale néanmoins qu'il a déposé directement 3 signalements auprès du GUAME, sans avoir éprouvé la nécessité de déposer ces signalements auprès d'une autre structure. M. Grimaud remercie le GUAME de les avoir pris en compte directement.

M. Monbrun, Président du GUAME, indique que le GUAME désormais accusera réception de ces messages, ce qui n'était pas forcément fait jusqu'à présent.

M. Hervier, Maire d'Isles-les-Villenoy, confirme les propos de M. Grimaud pour ce qui concerne sa commune car la situation des communes environnantes dépend de leur positionnement par rapport aux axes de vols.

### Points divers

#### La situation de l'hôtel en bordure de l'aérodrome

M. Grimaud (ADV) demande à M. le Maire d'Isles-les-Villenoy s'il a des nouvelles de l'hôtel et son éventuelle ouverture.

M. Hervier (Maire d'Isles-les-Villenoy) indique qu'il n'a toujours pas de contact avec le responsable de l'hôtel. Pour M. le Maire, cet hôtel est « un mystère » et reste perplexé quant à son intérêt commercial.

M. Monbrun (Président du GUAM) ajoute qu'il a pu le visiter après autorisation du gardien. Toutes les chambres sont terminées et l'hôtel est a priori en état de fonctionner. On se demande pourquoi il n'ouvre pas.

M. le Président fait observer qu'un ERP (établissement recevant du public) doit obtenir plusieurs autorisations après vérification. Pour l'instant les différents process administratifs « suivent leurs cours ».

#### La révision du PEB de l'aérodrome

M. Grimaud (ADV) soulève à nouveau la question de la révision du PEB de l'aérodrome qui date de 2018. Normalement, il est prévu qu'un PEB doit être révisé tous les 5 ans. Le sujet a-t-il avancé ?

M. Mulot (DSAC Nord) rappelle que le processus de révision du PEB est enclenché à l'initiative de la préfecture s'il y a une réelle demande, c'est-à-dire une évolution des conditions d'exploitation de la plateforme.

M. le Président indique qu'un important travail est en cours, conduit par le préfet du Val d'Oise en liaison avec les préfets de Seine-et-Marne et de Seine Saint-Denis, sur la situation de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle au regard des différents piliers de l'Etude d'Impact selon l'Approche Equilibrée (EIAE).

L'aérodrome, le Lycée Pierre de Coubertin de Meaux et l'aérogare

M. Hervier (Maire Isle-les-Villenoy) demande s'il y a des projets de structure pouvant accueillir les jeunes du Lycée Pierre de Coubertin de Meaux sur l'aérodrome.

M. Monbrun (GUAME) indique qu'il est prévu une réunion en visioconférence entre le Directeur du Bourget et des Aéroports d'Aviation Générale et la Directrice des services économiques du Pays de Meaux à propos de l'avenir de l'aérogare.

M. Kaddouch (Groupe ADP) indique que cette réunion a été décalée à la rentrée pour une question d'agenda de M. Couturier. Il précise que l'aérogare est utilisée pour des stockages et que ce bâtiment pose de fortes contraintes techniques du fait de la présence de polluants. Si l'on veut transformer l'aérogare en ERP, il faudra effectuer des travaux importants.

**Approbation du compte rendu de la CCE du 13 décembre 2023**

Le compte rendu de la réunion de la CCE du 13 décembre 2023 est approuvé sans observation ou correction particulière.

\*  
\* \*

Au terme de la réunion, sans autre question ou observation, M. le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges et lève la séance.

*(La séance est levée à 15 heures 25)*

